
Racines et Rameaux Français d'Acadie

CENTRE DE RECHERCHE GENEALOGIQUE ACADIENNE

BULLETIN n° 006 - Février 1992



DÈS LES PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE...

ce numéro a pu être mis en chantier, un peu moins épais que les autres, peut-être, mais pas tellement moins dense, en raison d'une typographie différente. Et cela parce que beaucoup d'entre vous, qui tiennent à leur bulletin, ont compris l'appel du mois dernier. Mes premiers mots doivent donc être des mots de remerciements très chaleureux. Ils s'adressent à eux d'abord bien entendu, mais aussi à tous ceux qui ne vont pas tarder, j'en suis sûr, à s'acquitter de ces cotisations dont nous sommes si étroitement dépendants.

Les difficultés de l'an passé ne se reproduiront plus, car elles sont liées à ce que 1991 a été une année exceptionnelle.

La Fédération française de Généalogie organisait son congrès national à Bordeaux. Nous ne pouvions pas ne pas y être. Certes, un congrès de cette importance, avec stand, cela équivaut au plan financier à un bulletin. Mais les avantages de notre participation sont évidents. Les conséquences ont été rapides et seront durables.

Pour la première fois depuis vingt ans que ces congrès existent l'Acadie a donc été représentée :

- Par un stand dont André Thomas avait la responsabilité, où se sont relayés plusieurs de nos amis, notamment le Colonel Michel Sauvé. Ce stand a accueilli, pendant près de trois jours, par centaines et centaines des visiteurs motivés qui ont pris conscience, en même temps que des problèmes généraux de l'Acadie et de son histoire, de l'intérêt qu'elle pouvait présenter pour un généalogiste.
- C'était justement le thème que je présentais en clôture de congrès. Si nous voulons un jour

retrouver les racines de nos ancêtres, malgré les handicaps que représentent la perte des premiers registres paroissiaux et la destruction par le feu des registres notariés, il faut intéresser à ce projet de nombreuses personnes expertes en recherche et en lecture des textes anciens, afin de pouvoir disposer d'équipes motivées en divers points du territoire. Un des facteurs qui peuvent rendre compte du retard pris dans cette quête des origines est peut-être le fait qu'on s'est trop polarisé sur l'ouest de la France. En réalité il faut chercher partout.

Certains d'entre vous ont lu dans les "Amitiés Acadiennes" l'article dans lequel René Perron présente un acte de baptême qu'il pense être celui de Jacques Bourgeois. Le grand intérêt de son travail est d'orienter la recherche vers cette Champagne qui a joué un si grand rôle dans les débuts de l'Acadie. N'oublions pas qu'au moment où Bourgeois arriva à Port-Royal trois des huit religieux qui entouraient d'Aulnay, étaient originaire de cette province.

- Une autre conférence encore, prononcée par Monsieur Poinson professeur d'histoire à Vannes, et qu'il avait préparée avec Michel Sauvé, traitait des familles Trahan en France au XIXème siècle. Elle s'insérait dans le cadre d'une recherche démographique de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales qui a pour support un relevé systématique dans tous les départements de tous ceux dont le patronyme commence par la syllabe TRA. pendant tout le XIXème siècle. Les Trahan en font partie, qu'il s'agisse de ceux qui sont restés en France après la déportation ou de ceux qui n'étaient jamais partis pour l'Amérique. Grâce à cette étude nous en avons un recensement qui doit être complet. Cela se passait au mois de mai.

Le vaisseau dans la tempête de la page précédente n'est pas l' "Américain" mais le "Royal Louis" - 1760 tiré d'une ancienne "Histoire de la Marine française" par le Lieutenant de Vaisseau Maurice Loir (1893)

Du fait de ma maladie l'Assemblée Générale avait été reportée au mois d'août. Elle eut lieu à Saint-Nazaire, en même temps que les fêtes de la mer. Elles avaient pour thème, cette année, l'Acadie et la Louisiane, thème qui justifiait notre présence aux côtés de l'A.R.O.A.A., de Belle-Ile-Acadie et de France Louisiane.

Il y eut énormément de monde. La presse parut intéressée et donna de bons compte-rendus. Des visiteurs découvrirent ainsi leurs origines acadiennes.

Au cours de l'Assemblée Générale, a eu lieu la modification statutaire du bureau. Le tirage au sort avait désigné Mesdames Hivert-Lefauchaux et Recouppé et Monsieur Yves Castel. Mesdames Hivert-Lefauchaux et Recouppé s'étant représentées ont été réélues à l'unanimité. Quant au poste de Monsieur Yves Castel, qui a donné démission, il est désormais occupé par Monsieur Jean-Marie Fonteneau, conservateur du musée de la Citadelle Vauban, à Belle-Ile.

Une part de la discussion a été consacrée à la question, débattue depuis notre création, de nos rapports avec l'Association "Amitiés acadiennes". Après modification de ses statuts elle nous avait proposé un protocole d'affiliation dont les termes n'emportaient pas l'adhésion unanime qui doit être le cas en pareille circonstance. C'est le mot même d'affiliation qui posait problème, car il implique une subordination, d'autant plus grande qu'elle est demandée et par conséquent consentie et qu'elle implique, aux yeux des étrangers, une idée d'assimilation, même lorsque ce n'est pas le cas et que les liens réels sont très

souples, comme c'était d'ailleurs prévu dans le texte. Il faut savoir gré au Docteur Olliéric d'avoir trouvé une formulation qui a satisfait tout le monde et dont vous trouverez le texte à la suite de cet Editorial. L'assemblée générale des Amitiés acadiennes a accepté notre modification. Le protocole a donc été signé de part et d'autre.

Vous savez que de grands projets sont en gestation à Belle-Ile. Ils ont fait l'objet de discussions préparatoires aussi bien en août, au cours de cette Assemblée Générale, qu'à Belle-Ile en septembre au cours d'une réunion avec l'association Belle-Ile Acadie les Amitiés acadiennes et les autorités municipales de l'île et qu'en décembre, à Nantes, au cours de l'Assemblée de Bureau.

Les choses auront pris corps et commenceront à se structurer et pourront donc être exposées au printemps, lors de notre Assemblée Générale, qui se tiendra à nouveau à Belle-Ile. J'espère que vous pourrez venir nombreux, en cette époque de l'année où notre île justifie le mieux son nom, vous pourrez y rencontrer d'autres "cousins" qui ont prévu cette époque pour leur sortie annuelle.

Comme vous le voyez, le flambeau allumé par René et Marguerite Daligaut a conservé sa flamme. On peut même prévoir qu'elle va briller plus haut et plus fort que jamais. Briller et rassembler. Puisse-t-elle durer longtemps.

Jean Marie



Entre l'Association RACINES ET RAMEAUX FRANCAIS D'ACADIE,

Siège social : La Retirance - 33360 QUINSAC.
Boite Postale 103 - BORDEAUX CEDEX

et l'Association LES AMITIES ACADIENNES

65, Boulevard des Invalides 75007 PARIS.

Considérant la volonté commune de ces deux associations d'oeuvrer pour développer les échanges de toutes natures entre les Acadiens et les Français et apporter leur soutien à tous ceux qui sont de souche acadienne,

Considérant leur souhait de mener ensemble, chaque fois que possible, des actions visant à promouvoir la connaissance de l'Acadie, de sa culture, de son histoire et de ses réalités d'aujourd'hui,

Considérant l'utilité pour elle de se tenir mutuellement informées et de s'entr'aider pour la réalisation de projets répondant à ces objectifs,

l'Association RACINES ET RAMEAUX FRANCAIS D'ACADIE décide, ce jour, de conclure un pacte de partenariat avec l'Association LES AMITIES ACADIENNES, cela dans un esprit de parfaite entente et de respect de l'activité de chacune des associations et des opinions de chacun de leurs membres.

Fait à Paris , le 21 octobre 1991

Le Président des
Amitiés Acadiennes,



Le Président de
Racines et Rameaux
Français d'Acadie,



**L'ODYSSÉE PEU CONNUE DE QUELQUES FAMILLES ACADIENNES DÉPORTÉES DANS LES
COLONIES ANGLAISES D'AMÉRIQUE QUI ONT DÉSIRÉ ET RÉUSSI A REVENIR EN FRANCE
APRÈS LE TRAITÉ DE PARIS (1763) (Suite)**

II LES PASSAGERS ACADIENS DE "L'AMÉRICAIN"

Ils étaient au nombre de seize, comme l'a précisé le capitaine Dufau dans une lettre écrite dès le débarquement à Bordeaux. La liste nominative n'a pas été retrouvée mais a pu être à peu près entièrement reconstituée.

Trois familles, représentaient la presque totalité du groupe, soit treize personnes.

- 1 - Le couple Paul Devaux - Marguerite Buot et leur cinq enfants, dont quatre nés pendant la déportation dans les colonies anglaises.
- 2 - Marie Buot, soeur de la précédente, probablement déjà veuve de Vincent Devaux. Elle a une fille Marie-Joseph née à la Pointe Beau-séjour avant le grand dérangement.
- 3 - Le couple Joseph Le Blanc - Marie Brun, avec deux enfants, un né en Caroline du Sud, l'autre pendant le voyage et que le capitaine avait baptisé.

Les trois personnes manquantes doivent être recherchées dans la liste très courte des Acadiens présents à Bordeaux à cette époque, liste qui a été donnée dans notre publication au Premier Colloque International Acadien en 1978 (Cahier de la Société Historique Acadienne, vol.10 : n° 1, mars 1979). Il ne peut s'agir de Pierre Deraïer dont la présence en Amérique est attestée après le départ de New-York du navire (voir bulletin précédent). D'ailleurs, il aura des difficultés lorsqu'il voudra recommencer à toucher la solde pendant la Révolution, sous prétexte qu'il n'était pas sur le rôle du groupe précédent, qui semble avoir été le seul connu des autorités. Il est permis de penser qu'arrivé plus tard il est venu avec toute sa famille.

Ses membres exclus, il ne reste plus que quatre personnes parmi lesquelles il faut en choisir trois : Marie- Madeleine Buot, soeur des

deux précédentes, qui peut par conséquent être retenue, Michel Haché-Gallant et son fils Joseph, Pierre Braut, qui épousera quelques années plus tard Marie, fille de Vincent Devaux.

Peut-être faisaient-ils partie tous les trois du voyage, le bébé né pendant la traversée n'ayant pas été pris en compte par le capitaine, ce qui est très possible.

Leur odysée entre le Grand Dérangement et Bordeaux.

Tous ces Acadiens étaient originaires du même endroit, Beaubassin et sa région. Ils avaient en commun d'avoir connu des destins parallèles, sinon tout à fait semblables, et assez différents de ceux auxquels les autres familles acadiennes réfugiées en France nous avaient habitués, notamment celles de Belle-Ile.

Paul Devaux et Marguerite Buot étaient originaires de la Pointe Beau-séjour. Leurs familles étaient à Beaubassin depuis deux ou trois générations. Il en est de même pour Vincent, son frère.

L'origine acadienne exacte de Joseph Le Blanc n'a pu être précisée non plus que celle de son épouse Marie Brun.

Michel Haché, par contre, le doyen des Acadiens de Bordeaux puisqu'il était né en 1691 est plus facile à resituer. Il avait eu une vie mouvementée ; marié à la Grand'Prée avec Madeleine Le Blanc, ayant vécu à Beaubassin, étant passé à l'île Saint Jean avec sa famille dès 1720, il était revenu à Beaubassin, seul de sa tribu.

Tous les habitants de cette région ont été plus que les autres exposés aux efforts des Français, d'abord pour leur faire abandonner leurs terres, ensuite pour harceler les Anglais et, dans les dernières années avant l'expulsion, pour les aider à établir une Acadie rivale au Nord de la rivière Missaguash. S'il était resté avec sa famille à l'île Saint-Jean, Michel Haché aurait peut-être été rapatrié d'emblée en France, mais

dans un port du Nord et cinq ans plus tôt lors de la prise de Louisbourg.

C'est par les habitants de Beaubassin que devait commencer le Grand Dérangement. On connaît le début : la convocation au fort de Cumberland, le 9 août 1755, pour écouter la lecture des ordres du gouverneur, le refus des Acadiens, qui le lendemain s'y rendirent tout de même, leur emprisonnement, cependant que les soldats se répandaient dans les campagnes pour essayer de s'emparer de ceux qu'ils pouvaient trouver. Les embarquements se firent très rapidement.

Déportés vers les colonies du Sud, ils n'y furent pas accueillis avec enthousiasme, au point que certains eurent même la possibilité d'armer des navires pour "aller ailleurs", en particulier ceux de Caroline du Sud. Est-ce ainsi que sont partis ceux qui nous intéressent? Toujours est-il qu'on les retrouve quelques mois plus tard à New-York, causant des problèmes aux autorités locales qui s'arrangèrent pour les répartir dans les environs. Entre 1756 et 1763 nous ne savons pas comment ils ont vécu.

Quelques uns des Acadiens de Bordeaux avaient été transportés en Caroline du Sud, donc pouvaient faire partie de ceux qui se sont si témérairement et dangereusement embarqués pour remonter vers le Nord.

Nous savons que Joseph Le Blanc venait de cette colonie car il l'a déclaré à Bordeaux. Michel Haché a été retrouvé sur les listes du sloop "Endeavour", destiné aussi à la Caroline du Sud, seul, séparé à jamais, puisqu'il mourra à Bordeaux, de la nombreuse famille dont il était le chef.

C'est là aussi que fut déportée la famille Deraïer dont le chef Pierre, se fit porte parole de ses concitoyens au moment où un retour en France fut envisagé (voir chapitre précédent).

Quant aux Devaux (Devow sur les manuscrits anglais) nous savons qu'ils furent d'abord déportés en Géorgie, puis refoulés vers New-York, d'où ils furent installés à Westchester, à quelques dizaines de kilomètres.

Entre 1756 et 1763 ils ne s'habituerent pas puisqu'ils furent unanimes à manifester leur désir de partir. Cependant, la vie avait continué. Un enfant de Paul Devaux et Marguerite Buot était mort, mais quatre étaient nés. Joseph Le Blanc et Marie Brun s'étaient mariés et avaient eu en 1761 un enfant en Caroline du Sud. Le suivant naîtra sur le bateau du retour.

Saura-t-on un jour comment ils ont pu se retrouver tous réunis à New-York, en cet été 1763, lorsque le hasard et la malchance ont voulu que le Capitaine Dufau soit obligé d'y séjourner plus longtemps que prévu.

Toujours est-il qu'avant de connaître une relative tranquillité il leur fallut encore affronter un voyage périlleux.

Dans le rapport dicté à Bordeaux par le Capitaine Dufau, reproduit dans le précédent Bulletin, il est fait mention d'un autre rapport, établi lors de l'arrivée à la Rochelle, le 4 octobre 1763. Ce rapport aussi a été retrouvé. Il nous apprend dans le détail les péripéties du voyage, la rupture des deux élonges de misaine mises à neuf à St Louis, obligeant le retour à New-York pour réparer, la tempête rencontrée après cinq jours de voyage, alors que le navire n'était plus qu'à trente-cinq heures à l'ouest de la rivière de Bordeaux, les efforts pour éviter, pendant huit jours, d'être déporté et chaviré, à défaut de pouvoir entrer dans la Gironde, la décision enfin de se rendre à l'île d'Yeu, le redoublement de la tempête qui emporte l'artimon, le tourmentin, "décarlingue" la misaine, le grand mâât couché tout de long sur le pont du navire à la suite de la rupture d'un hauban et du "décalingage" des huniers, tout cela sur fonds, coups de mer "affreux".

En désespoir de cause, le navire renonce à atteindre Yeu comme il avait renoncé à atteindre Bordeaux et se réfugie à la Rochelle, où il devra attendre quatre jours avant de pouvoir repartir.

L'accueil à Bordeaux

Bordeaux qui avait pourtant eu aux premiers temps de l'Acadie des liens étroits avec la jeune colonie, qui avait vu un siècle et demi plus tard s'accroître progressivement ses relations avec Louisbourg n'avait été que peu touchée par l'afflux en France des réfugiés acadiens. Aussi peut-on penser que les passagers américains furent accueillis à bras ouverts. Bien que l'on manque de documents précis il semble que cela puisse se déduire du fait qu'ils trouvèrent à se loger et que lorsque deux mois plus tard ils songèrent à faire baptiser les enfants nés pendant l'exil, ils trouvèrent des parrains et marraines dans les familles bordelaises.

Ce baptême collectif et sous condition de Anne, Jean, Marie- Marguerite et Marie-Joseph Devaux nés en Amérique, de Jean Le Blanc né en Caroline et de Gabriel né en mer et baptisé par le Capitaine Dufau, n'eut tout de même lieu que le 8 décembre 1763, après qu'un échange de lettres

ait donné aux réfugiés quelques assurances sur leur sort.

C'est l'occasion pour nous de remarquer une fois de plus que les choses allaient alors plus vite qu'on aurait pu le penser. Les Acadiens sont arrivés à Bordeaux le 7 ou le 8 octobre.

Le 10, ils étaient déclarés à l'Amirauté.

Le 15 octobre, une lettre était envoyée au ministre.

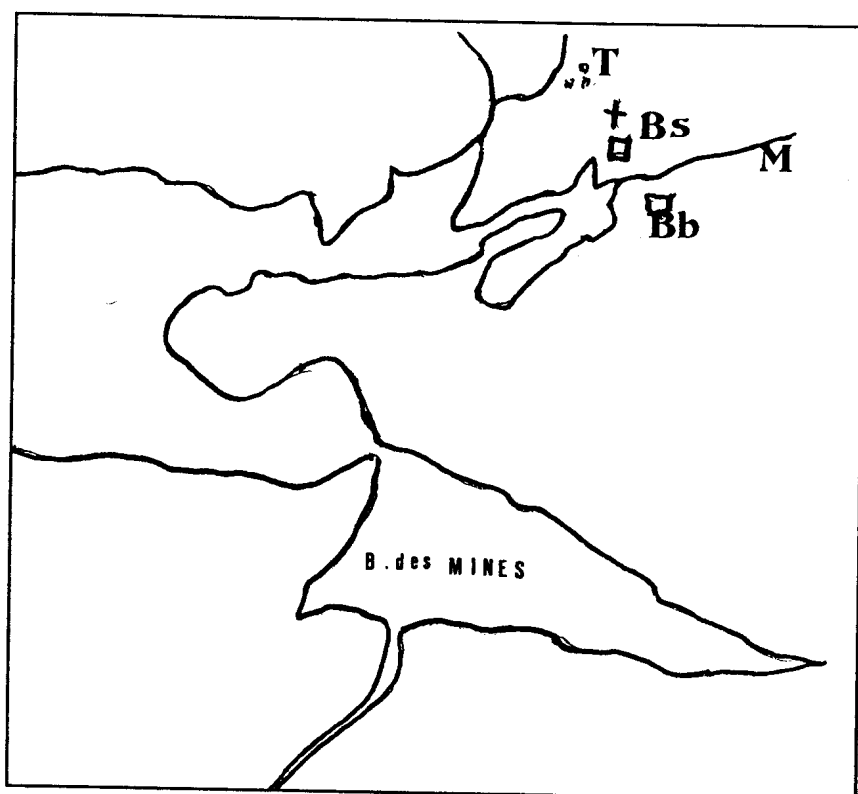
Le 27 octobre, Choiseul avait donné sa réponse.

Le 5 novembre, Daubenton annonçait à Choiseul que la subsistance serait accordée à ceux qui ne sont pas en état de travailler (la grande majorité) et que du travail serait procuré aux autres en priorité.

Nous verrons, dans un prochain numéro, ce qu'il en fut.

Claude MASSÉ

(à suivre)



La région de Beaubassin d'où étaient originaires les Acadiens de Bordeaux

M La Rivière Missaguash ou Mésagouèche, considérée, un peu théoriquement, comme la frontière entre les possessions françaises au Nord-Ouest et les possessions anglaises au Sud-Est.

Bb Beaubassin. Depuis l'été 1750 le village, maisons et église, n'existait plus. Donnant un bien mauvais exemple aux Anglais, l'abbé le Loutre l'avait fait brûler par ses Mic-Macs afin de forcer les habitants à le quitter pour aller soit à Beauséjour, soit à l'île Saint Jean. Les Anglais y feront bâtir le fort Lawrence.

Bs Beauséjour. C'est là que le marquis de la Jonquière, gouverneur du Canada, fit élever en 1749, sur une petite colline dominant la pointe du même nom, un fort qui accueillit nombre des habitants de Beaubassin après la destruction de leur village. Ils y connurent des conditions de vie qui s'apparentent un peu à celles qu'ils connaîtront plus tard lors de la déportation. Une fois pris par les Anglais, le fort devint le fort Cumberland.

T Tintamarre. Village de refuge pour une partie des habitants de Beaubassin en 1750.

La famille Haché était de vieille souche. Michel, né en 1691 était le fils aîné d'autre Michel, le premier à venir en Acadie, à Port-Royal.

La famille Deveau était ancienne aussi. Elle remontait à l'Acadie française. Paul et Vincent appartenaient à la 3ème génération. Leur histoire, dans les années qui précèdent la déportation est difficile à préciser

Les Buot remontent au début de l'Acadie anglaise. Pierre, l'ancêtre, originaire de Codville en Normandie avait épousé à Beaubassin, le 2 mai Madeleine Poirier. Ce sont leurs filles qu'on retrouve à Bordeaux.

Les Devraier étaient les plus récents. Pierre était né en France, on les retrouve à Tintamarre.

LE MARIAGE DE JEAN-JACQUES GRANGER

Le 21 novembre 1775, les fiançailles ayant été différées jusqu'au moment du mariage par permission de l'ordinaire et une publication des bans canoniquement faite en cette paroisse le 5ème du présent, en la paroisse de Bangor le 1er, suivant le certificat du sieur Le Sergent recteur et à pareil jour en la paroisse de Lorient suivant le certificat du sieur Gomaine, vicaire, la dispense des deux autres bans en date du 9 du présent, signé de Bouteillic de la Villegoron, vicaire général, contre signé Chauveaux secrétaire, dûment contrôlé et insinué le même jour, signé le Maignen commis juré

ont estés solennellement épousés Jean Jacques Granger, agé d'environ 23 ans, fils mineur de feu Charles et Françoise Le Blanc, originaire de la paroisse St Joseph de la Rivière au Canar en Canada vu le décret du mariage en datte du 21 octobre signé Le Grand, Greffier

et Vincente Valy agée de 21 ans, fille de Louis et Jeanne Picôme, originaire et domiciliée de cette paroisse, ont assisté comme témoins tant de la fiançaille et du mariage que de l'état domicile et qualités des parties le père et la mère de la mariée, Hyacinthe Valy son frère, Antoine de la Varrenne, Jean Mathurin Le Mero, Jean Marie Loher et plusieurs autres

(Signatures)

Olive Corvec, Anne Perrine Chrestien, Françoise Corvec, Jean Mathurin Le Mero, Antoine de la Varenne, Hyacinthe Valy, Jean Marie Le Loher, Jean Jacques Granger, Perine Vinsente Valy.

L. feillafé - curé

Comme il fallait s'y attendre, ce mariage précipité était en réalité un mariage tardif. Deux mois après cette cérémonie la jeune mariée devenait une jeune maman. Dans la même église Saint Patern de Vannes Perrine, Vincente Granger était baptisée le 20 janvier 1776. On pourrait croire qu'une famille si rapidement mise en chantier deviendrait vite une famille nombreuse. Il n'en fut rien. Lorsque dix-huit ans plus tard Jean-Jacques Granger fut condamné à mort par la Commission militaire de Bordeaux il n'avait toujours qu'une fille, la même Perrine, Vincente, et son épouse était toujours en vie.

Cette constatation, jointe au fait que le parrain et la marraine du bébé étaient tous deux de la famille maternelle, qu'aucun membre de la famille du marié n'assistait à ses noces, alors que

Belle-Ile n'est tout de même pas très loin de Vannes, et qu'il y avait des Acadiens sur le continent, pourrait conduire à se poser des questions et à formuler des hypothèses.

Nous ne serons en droit de le faire que lorsque nous aurons pu vérifier que le couple n'a vraiment pas eu d'autre enfant là où il a vécu (Vannes-Lorient-Brest...) enfants qui seraient morts rapidement, et tant que nous serons aussi mal renseignés sur la belle-famille du pilote des Girondins et sur sa carrière entre son mariage et son dernier voyage.

Cet acte retrouvé est donc l'occasion de lancer un nouvel appel à ceux qui ont l'opportunité de fréquenter les Archives du Morbihan et du Finistère.

LE TRISTE DESTIN DE QUELQUES RAPATRIÉS DES ILES SAINT PIERRE ET MIQUELON.

Le traité de Paris laissait les îles Saint Pierre et Miquelon à la France. Aux Acadiens réfugiés en divers points d'Amérique comme à ceux qui ne pouvaient s'habituer à la France ces terres inhospitalières apparurent comme un refuge. Ils y affluèrent, beaucoup plus nombreux que quiconque l'aurait imaginé, mal préparés à la pêche qui allait devoir être désormais leur principale ressource, mettant en péril l'équilibre économique déjà difficile entre la mère-patrie et sa lointaine possession. Aussi fut-il décidé d'en rapatrier en France un grand nombre en 1767.

L'excellent ouvrage de Michel Poirier, "Les Acadiens aux îles Saint Pierre et Miquelon", donne des détails sur ce rapatriement qui fut vécu par beaucoup comme une véritable déportation.

Il reste pourtant des choses à trouver et Théo Botte vient de nous en fournir la preuve en nous adressant une liste de onze actes de décès inédits.

Il les a relevés dans les registres de sépultures de l'Hôpital de Saint Pol de Léon.

Ils ont tous été rédigés sur le même type entre le 15 janvier et le 24 février 1768.

"Pierre Reno, fils d'Alexis Reno et de Françoise Doucet, de la Méridie Septentrionale des environs de Québec, âgé de quatre ans, mort à l'hôpital de la ville de Saint Paul de Léon le quinze janvier mil sept cent soixante huit, a été enterré le lendemain dans le cimetière du dit hôpital en présence d'Yves Corre, de François Breton et de plusieurs autres pauvres qui ne savent signer. Cf Caër ptre Directeur de l'hôpital de St Paul de Léon".

Les dix autres actes concernent

- Joseph Damour du chaud four 50 et quelques années, mort le 15 janvier
- Marie Joseph Damour du chaud four fille du susdit Joseph et de Geneviève Roy onze ans morte le 15 janvier
- Maurice Coumon : 60 et quelques années mort le 16 janvier
- Angélique Bertrand : 70 ans morte le 18 janvier
- Ursule Baron de Saint Castin veuve Damour du Chaud four 100 ans morte le 18 janvier

- Marguerite Coumon fille de Benoît et d'Anne Blanchard, 5 semaines morte le 18 janvier
- Marguerite Poirier, 50 et quelques années, morte le 22 janvier
- Alexis Reno, passager de l'Amérique septentrionale des environs de Québec pour aller à Cherbourg, environ 40 ans, mort le 27 janvier, inhumé en présence de son frère Pierre
- Jean-Baptiste Chenel fils d'Antoine Julien et de Barbe le Maître, passagers pour aller à Cherbourg, mort le 15 février enseveli en présence de son père
- Pierre Coumon, fils de Benoît et Anne Blanchard, âgé d'environ cinq ans, mort le 24 février.

Il y a sur ces actes assez de précisions pour que les familles puissent être reconstituées sans peine, que la véritable orthographe des noms soit rétablie, ainsi qu'un âge moins approximatif. C'est ainsi que Madame du Choufour douairière n'avait pas 100 ans mais seulement 73.

Tous ces malheureux étaient arrivés à Brest sur la frégate "l'Inconstante". Marguerite Comeau était probablement née à Brest. Elle n'était pas sur le rôle du navire, reproduit dans l'ouvrage de Michel Poirier.

Pourquoi sont-ils venus mourir à St Pol de Léon, à l'hôpital ?

Tirant argument des derniers actes qui indiquent qu'il s'agissait de passagers pour Cherbourg, Théo Botte se demande s'il n'y a pas eu naufrage. C'est une explication. Mais trente-sept jours séparent la mort des deux jeunes Comeau. On peut envisager aussi un facteur pathologique. Brest était-elle redevenue en 1767 une ville salubre après la formidable épidémie qui avait fait tant de dégâts quelques années plus tôt ? Les hospitalisés de Saint Pol venaient-ils de la mer ou avaient-ils été installés plus ou moins provisoirement à Saint Pol après leur arrivée en France ? Sont-ils restés quelques jours à l'hôpital avant de mourir ? Où étaient pendant leur séjour à l'hôpital les autres membres de leur famille ? Autant de questions auxquelles on aimerait pouvoir répondre, et l'exploration des archives doit le permettre, avant de conclure.

Quoiqu'il en soit, ces quelques personnes ne représentaient pas la totalité des familles auxquelles elles appartenaient. Beaucoup plus

nombreux sont leurs proches ayant échappé soit aux colères de la mer, soit aux bacilles ou virus. On les retrouve par la suite un peu partout, même à Bordeaux, même en Louisiane.

Cet épisode illustre bien les dangers de ces transbordements de population qui se sont presque toujours accompagnés d'une morbidité importante et d'une mortalité élevée, même en l'absence d'épidémie ou de naufrage.

Pendant longtemps les historiens qui ont écrit sur ces sujets, et même sur tous les autres sujets ont commis l'erreur, je dirais volontiers la faute, de trop négliger le fait médical dans l'histoire. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui et tous reconnaissent le rôle primordial que ce facteur a joué au cours des siècles dans l'histoire militaire.

L'histoire acadienne pourrait en fournir un exemple parfait.

Si la première expédition de Pierre Dugua a été un total échec c'est à cause du scorbut.

Si les plans, pour reprendre l'Acadie au moment de la guerre de Succession d'Autriche ont échoué, c'est à cause du typhus.

C'est encore pour des raisons pathologiques que l'expédition de Kourou déçut tant d'espérances.

Il est toujours fallacieux de réécrire l'histoire, mais c'est un jeu auquel on peut se livrer, à condition de ne pas le prendre au sérieux, pour mieux mesurer les conséquences de ces facteurs, qui ne sont pas assez cités dans les travaux classiques.

Le chirurgien de Pierre Dugua eut-il connu la vitamine C, ou la valeur prophylactique du jus de citron, les choses certes n'en auraient pas été très différentes, car dans cette affaire l'essentiel du problème était de nature économique.

Par contre, si l'escadre du duc d'Anville n'avait pas eu à affronter les rickettsies et était arrivée à temps et au complet, peut-être toute la suite de l'Histoire aurait-elle été transformée.

Pouvons-nous imaginer une histoire acadienne sans Grand Dérangement, ou pire avec

un Grand Dérangement orchestré par les Français (l'éventualité en avait été soulevée) ?

Et si les rêves coloniaux de Choiseul s'étaient réalisés, et ils étaient réalisables, les Cadjuns seraient-ils aujourd'hui en Guyane ?

Il n'en a pas été ainsi, car les hommes ne savaient pas lutter contre ces maux dont ils percevaient mal qu'ils pouvaient faire échouer les plans les mieux élaborés et les mieux préparés.

Selon toute vraisemblance le fait médical a marqué de son sceau d'autres chapitres de l'histoire acadienne. Il y a longtemps, par exemple, que je me demande s'il n'est pas responsable de l'ignorance dans laquelle nous sommes du sort de ces centaines d'hommes qui sont partis dans les premières décennies de l'épopée, ces trois cents hommes d'élite, cette fine fleur de la noblesse bretonne entre autres. Quand on songe à la mort rapide, et inattendue, d'Isaac de Razilly, de Martin Le Godelier (deux mois après son arrivée) on est en droit de se demander si d'autres n'ont pas connu un destin analogue.

Il est vrai, toutefois, que par la suite, l'Acadie est apparue comme un pays particulièrement salubre et que ses habitants y ont trouvé, à la fin du XVII^{ème} comme dans la première partie du XVIII^{ème} siècle des conditions de vie très favorables.

Mais la déportation les a remis en contact avec des agresseurs contre lesquels ils ne savaient peut-être plus se défendre.

C'est la raison pour laquelle chaque arrivée de navire dans un port se marque par l'apparition pendant quelque mois de noms acadiens dans les registres de sépultures des paroisses et des hôpitaux de la ville et des communes voisines.

Les rapatriés de Saint Pierre et Miquelon ont-ils été victimes de maladie ou de naufrage ? Quoiqu'il en ait été, les actes retrouvés par Théo Botte sont un encouragement puissant à continuer les recherches. Il reste pas mal de "trous" dans les arbres généalogiques.

LES COUSINS SE RECHERCHENT

Les canadiens de souche française gardent toujours dans le fond de leur cœur une place privilégiée pour tout ce qui touche à leurs lointaines origines. Ils ont toujours aimé, et aujourd'hui plus que jamais, accroître sans cesse le lot des souvenirs : retour au vieux pays, rencontre avec les descendants de ceux qui n'étaient pas partis. La télévision vient de nous en donner un exemple plein d'émotion et d'enthousiasme.

Aussi, recevons-nous de plus en plus nombreuses, des demandes de recherches qu'il n'est pas toujours facile de satisfaire, car elles viennent souvent "en désespoir de cause", lorsque les si performants services généalogiques d'outre-atlantique ont épuisé leurs possibilités de réponses.

Ce n'est pas le cas de celle-ci, qui devrait être à l'origine d'une avancée certaine de notre recensement des rameaux acadiens encore vivaces sur notre territoire. Elle émane de Monsieur Vincent Prince, de Montréal journaliste connu, membre de la Fédération acadienne du Québec et généalogiste.

Il est un descendant en ligne droite de ce Jacques Le Prince né vers 1646 qu'on ne retrouve en Acadie que sur le recensement de 1686, âgé de 40 ans. Une tradition de famille voudrait qu'il ait été originaire de Bretagne, plus précisément de la région de Nantes, mais aucun document n'étaie cette hypothèse.

De toutes façons la première chose que Vincent Prince voudrait connaître c'est le lieu exact de sa naissance.

Consacrant beaucoup de ses loisirs, pendant plusieurs décennies, à l'étude de sa famille, notre correspondant a pu recenser à peu près tous les descendants actuels vivant aux Etats-Unis et au Canada. Il voudrait maintenant faire la même chose pour ceux qui vivent en France. Dans un premier temps il a repéré ceux que la déportation a amenés sur notre territoire, certains pour y rester, ce sont les seuls qui nous intéressent.

d'autres, assez nombreux, pour passer en Louisiane.

Il est certain que nous devrions pouvoir l'aider utilement pour la seconde étape qui est de suivre de la fin du XVIIIème à nos jours la descendance de ceux, peu nombreux d'ailleurs, qui ont fait souche.

a) CEUX QUI ONT ÉTUDIÉ LES FAMILLES RÉFUGIÉES DANS "LE NORD"

connaissent-ils les descendants de François Prince (mort à l'île Saint-Jean) et Catherine Benoît, déportée à Boulogne sur Mer où elle est décédée le 26 janvier 1760 ?

a 1) Joseph Prince époux d'Ozithe Pitre

- dont un enfant, Simon est décédé à Boulogne le 5 janvier 1759 à 5 ans 1/2
- dont un autre fils Olivier se retrouve à Rochefort, où le 27 août 1770 il épouse Marguerite Pélagie ou Agnès Breau.

En 1777 il est à Chantenay où naît François Firmin (18 janvier 1777) qui épousera Marie Dupont.

Est-il parti à St Pierre et Miquelon ? qui connaît sa descendance ?

a 2) Antoine le Prince se maria deux fois

- avec Judith Boudrot et Cécile Arsenaut (Arsement ?). Lui aussi se retrouve à Rochefort
- * où sa fille Marie épouse Joseph Trahan, devenue veuve Marie a suivi le classique circuit Chatellerault, Nantes, Louisiane.

Mais il semble qu'elle ait laissé en France un fils du nom d'Antoine. *Qui le connaît ?*

- * une soeur de Marie, Marguerite Ozithe épousa Gervais Gauthreau. En 1770 le couple est à Rochefort

Marguerite est hydropique et hors d'état de rien faire dès l'âge de 24 ans. A sa mort son mari Gervais Gauthreau épousera Jeanne Françoise Glaireux.

Descendance de ces Gauthreau

- avec Cécile Arsement ou Arsenaut, par des descendance envisageable en France

a 3) Catherine-Josette Le Prince épouse Alexandre Sauvet

vers 1770 on retrouve à Rochefort et La Rochelle 4 enfants du couple.: Mathurin - Jean-Baptiste- Marguerite et Gertrude : *Descendance ?*

a 4) Claude Le Prince épousa Madeleine Douaron

- une fille Judith, illustre les tribulations de ces réfugiés de Boulogne : orpheline, elle est passée de Boulogne à Cayenne en 1764, est revenue en France en 1765 au dépôt de l'île d'Aix, puis à Rochefort où elle a perdu son père. *Et ensuite ?*

b) POUR LES SPECIALISTES DE MORLAIX

Quatre questions :

- **Marie Leblanc veuve Le Prince** a épousé un Eustache Trahan. *Et ensuite...*
- Descendance du ménage x. Piriou cafetier à Morlaix, époux de Barbe Le Prince
- Descendance du couple x Joannet et Anne ou Elisabeth Le Prince qui était veuve à Morlaix en 1798 avec 3 enfants
- Descendance du couple Antoine Romain - Ludivine Le Prince

c) BELLE-ILE, ENFIN, N'EST PAS OUBLIÉE.

Mais ce sont des descendants par les femmes qui sont en jeu,

Les Rivet

c1) Rose Rivet, fille d'Anne Le Prince épousa René Landry à Pisiguid en 1727

- de leurs 5 enfants on en retrouve au moins 3 à Belle- Ile.

* **Marguerite** qui épouse Cyprien Duon que la déportation conduit à Calastrère d'où descendance

* **Anne Landry** qui épouse Charles Le Blanc de Bordrehouaut

* **Madeleine Landry** épouse de René Trahan

c2) Un frère de Rose Rivet, Jean, époux de Rosalie Bonnier ou Bonnère fut déporté à St Malo ayant donné le jour à une fille Pélagie-Julienne née à St Servan en 1760. *Qu'est-elle devenue ?*

Sa mère veuve, se remaria à Pierre Deline qu'on retrouve à Belle-Ile.

Ces familles nous sont mieux connues. C'est pourquoi je ne détaille pas les nombreux rameaux, ce qui nécessiterait une place que nous ne pouvons leur donner.

Des renseignements en notre possession, notamment ceux apportés à "Racines et Rameaux" par Sylvie Noguès lors de l'Assemblée Générale de Belle-Ile, il a été possible de tirer assez d'éléments pour apporter à Monsieur Prince un début de réponse, notamment lui affirmer qu'il y a en France actuellement des descendants de Jacques Le Prince.

Les données que nous possédons sont malheureusement fragmentaires. C'est une dentelle plus qu'un arbre généalogique.

Une fois de plus un appel est donc lancé à tous les chercheurs. Nous serions déçus si nous ne recevions pas des renseignements nouveaux.